



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 février 2022

Réponse de l'AMF à la consultation ciblée de la Commission européenne sur le Listing Act

Dans ce papier de position, l'AMF répond à la consultation ciblée de la Commission européenne sur le *Listing Act*. L'AMF soutient les objectifs de la Commission Européenne visant à rendre les marchés des capitaux plus attractifs pour les entreprises de l'UE et à faciliter l'accès aux capitaux pour les PME et propose des mesures ciblées dans ce cadre.

[↓ Télécharger le contenu](#)

En savoir plus

Réponses de l'AMF au questionnaire de la Commission européenne sur la
↳ consultation ciblée relative au Listing Act (en anglais uniquement)

Mots clés

PROSPECTUS

ABUS DE MARCHÉ

PME-ETI

MIF

SUR LE MÊME THÈME

ACTUALITÉ

ABUS DE MARCHÉ

10 juin 2022

Différé de publication d'information privilégiée pour les établissements de crédit : l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

16 mai 2022

Impacts du conflit ukrainien sur les rapports financiers semestriels : l'AMF et l'ESMA soulignent certains points de vigilance en vue des clôtures semestrielles



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02